

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 juillet 2024

Élections législatives 2024- 2^{ème} tour Taux de participation à Paris et en Île-de-France à 12h

Le taux de participation aux élections législatives au 2^{ème} tour, enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 12h, est de 22,03 %. À titre de comparaison, en 2022, à la même heure, le taux de participation était de 10,81 %.

À 12h00, les taux de participation suivants sont enregistrés dans les autres départements d'Île-de-France :

DEPARTEMENTS	TAUX DE PARTICIPATION EN 2024	TAUX DE PARTICIPATION EN 2022
Seine-et-Marne (77)	21,01 %	14,64 %
Yvelines (78)	20,32%	14,96 %
Essonne (91)	20,01 %	12,65 %
Hauts-de-Seine (92)	18,72 %	12 %
Seine-Saint-Denis (93)	12,77 %	8,88 %
Val-de-Marne (94)	17,07%	10,90 %
Val-d'Oise (95)	20,42%	10,10 %

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

